



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

**Circulaire administrative
CACE/506**

Le 16 avril 2010

Aux administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications, aux Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications et à la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure

Objet: Commission d'études 6 des radiocommunications

- **Approbation de 4 nouvelles Questions UIT-R et 3 Questions UIT-R révisées**
- **Suppression de 16 Questions UIT-R**

Conformément à la Circulaire administrative CAR/289 du 4 janvier 2010, 4 projets de nouvelle Question UIT-R et 3 projets de Question révisée ont été soumis pour approbation par correspondance, en application de la procédure de la Résolution UIT-R 1-5 (§ 3.4). De plus, la Commission d'études a proposé la suppression de 16 Questions UIT-R.

Les conditions régissant ces procédures ont été satisfaites au 5 avril 2010.

Les textes des Questions approuvées sont joints pour votre information (Annexes 1 à 7) et se trouvent dans la Révision 1 du [Document 6/1](#) qui contient les Questions UIT-R approuvées par l'Assemblée des radiocommunications de 2007 et attribuées à la Commission d'études 6 des radiocommunications. Les Questions UIT-R supprimées se trouvent dans l'Annexe 8.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Annexes: 8

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications
- Associés de l'UIT-R participant aux travaux de la Commission d'études 6 des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents de la Réunion de préparation à la Conférence
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe 1

QUESTION UIT-R 132/6

Planification de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre*

(2010)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que de nombreuses administrations ont déjà procédé et que d'autres procèdent actuellement à la mise en oeuvre de services de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre (DTTB) en ondes métriques (bande III) et/ou décimétriques (bandes IV/V);
- b) que l'expérience acquise avec la mise en oeuvre de services DTTB sera utile pour préciser les hypothèses et les techniques à appliquer pour la planification et la mise en oeuvre de services DTTB,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

- 1** Quels sont les paramètres de planification des fréquences pour ces services, en particulier:
- champs minimaux;
 - incidences des méthodes de modulation et d'émission;
 - caractéristiques des antennes de réception et d'émission;
 - incidences de l'utilisation de méthodes d'émission et de réception en diversité;
 - valeurs de correction en fonction de l'emplacement;
 - valeurs de variabilité temporelle;
 - réseaux monofréquence;
 - intervalles de vitesse;
 - bruit ambiant et son impact sur la réception télévisuelle numérique de Terre;
 - effet des feuillages humides sur la réception télévisuelle numérique de Terre;
 - effet des parcs d'éoliennes et des fluctuations dues aux aéronefs sur la réception télévisuelle numérique de Terre;
 - affaiblissement de pénétration dans les bâtiments;
 - variations en fonction de l'emplacement, à l'intérieur des bâtiments?

* Cette Question porte sur des études liées à la mise en œuvre de services de radiodiffusion numérique de Terre, qui n'ont pas d'incidence sur l'Accord et le Plan GE06.

- 2** Quel est l'impact probable sur la planification des réseaux de radiodiffusion télévisuelle de Terre lors du passage des paramètres de modulation de systèmes de télévision numérique existants¹ aux paramètres de modulation de nouveaux systèmes à plus grande efficacité d'utilisation du spectre²?
- 3** Quels sont les rapports de protection nécessaires lorsqu'au moins deux émetteurs numériques du même système, au moins deux émetteurs télévisuels ou multimédias numériques de systèmes différents, ou au moins deux émetteurs de télévision numériques ou analogiques fonctionnent:
- dans le même canal;
 - dans des canaux adjacents;
 - avec des canaux se chevauchant;
 - dans d'autres relations où un brouillage est possible (par exemple canal image)?
- 4** Quelles sont les caractéristiques de récepteur à utiliser pour la planification des fréquences, dans l'optique d'une plus grande efficacité d'utilisation du spectre des fréquences (par exemple sélectivité, facteur de bruit, etc.)?
- 5** Quels sont les rapports de protection nécessaires pour protéger les services de radiodiffusion télévisuelle vis-à-vis des autres services utilisant les bandes en partage ou fonctionnant dans des bandes adjacentes?
- 6** Quelles techniques peuvent être utilisées pour atténuer les effets des brouillages?
- 7** Quelles sont les bases techniques nécessaires concernant la planification en vue d'une utilisation efficace des bandes d'ondes métriques et décimétriques par les services de télévision de Terre?
- 8** Quelles sont les configurations de trajets multiples à prendre en compte pour planifier ces services?
- 9** Quels critères techniques ou de planification peuvent être optimisés afin de faciliter la mise en oeuvre de la radiodiffusion numérique de Terre, compte tenu des services existants?
- 10** Quelles sont les caractéristiques du canal mobile à propagation par trajets multiples dont il faut tenir compte lorsqu'on utilise des récepteurs mobiles, pour différentes vitesses?
- 11** Quelles sont les caractéristiques du canal à propagation par trajets multiples dont il faut tenir compte lorsqu'on utilise des récepteurs portatifs, pour différentes vitesses?
- 12** Quelles sont les méthodes appropriées pour multiplexer les signaux requis (image, son, données, etc.) dans le canal?
- 13** Quelles sont les méthodes appropriées de protection contre les erreurs?
- 14** Quelles sont les méthodes de modulation et d'émission appropriées et leurs paramètres associés, pour la radiodiffusion de signaux de télévision codés numériquement dans les canaux de Terre?
- 15** Quelles sont les stratégies appropriées pour mettre en oeuvre des services de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre, compte tenu des services de radiodiffusion de Terre existants?

¹ Par exemple DVB-T (système B de DTTB de l'UIT-R).

² Par exemple DVB-T2.

16 Quelles sont les autres technologies ou applications de radiocommunication qui pourraient être offertes par les systèmes de télévision numérique de Terre?

17 Quelles stratégies devraient être employées par les administrations, en particulier par celles dont les pays ont des frontières en commun, pour passer d'un service établi de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre à un service de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre plus avancé?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans un ou plusieurs Rapports et/ou une ou plusieurs Recommandations;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2015.

Catégorie: S3

Annexe 2

QUESTION UIT-R 133/6

Améliorations de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre

(2010)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que la radiodiffusion télévisuelle de Terre passe du mode d'émission analogique au mode d'émission numérique;
- b) que le mode d'émission numérique peut permettre d'améliorer la radiodiffusion, en particulier:
 - TVHD;
 - radiodiffusion télévisuelle numérique en trois dimensions (3D);
 - réception portable;
 - réception mobile;
 - radiodiffusion de données à haut débit;
 - radiodiffusion multimédia;
 - radiodiffusion interactive;
- c) que l'optimisation de l'efficacité de la radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre présente un intérêt considérable;
- d) que les techniques de compression pour la télévision numérique ont considérablement progressé,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

- 1 Quelles sont les prévisions de développements futurs de la technologie de radiodiffusion télévisuelle de Terre après le passage à la radiodiffusion numérique?
- 2 Quels sont les besoins futurs concernant les technologies de radiodiffusion télévisuelle numérique de Terre?
- 3 Qu'apporteront les améliorations de la radiodiffusion en termes d'efficacité?

décide en outre

- 1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans un ou plusieurs Rapports et/ou une ou plusieurs Recommandations;
- 2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2015.

Catégorie: S3

Annexe 3

QUESTION UIT-R 134/6

Enregistrement de programmes audio numériques pour les échanges internationaux

(2010)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les échanges de programmes audio sont particulièrement importants et intenses et qu'il importe de tenir compte de cette situation;
- b) que la normalisation internationale des formats de signaux audio et des méthodes utilisées pour les échanges internationaux de programmes audio présente des avantages importants;
- c) que l'harmonisation des pratiques d'exploitation employées pour les échanges internationaux de programmes audio est éminemment souhaitable,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

- 1** Sous quelle forme les échanges internationaux de programmes audio numériques devraient-ils de préférence avoir lieu (supports d'enregistrement, diffusion en continu, transfert de fichiers, transfert de fichiers encapsulés dans des paquets IP, etc.)?
- 2** Lorsque des supports d'enregistrement sont utilisés pour les échanges internationaux de programmes, quels sont ceux qui devraient être utilisés de préférence (bandes magnétiques, disques magnétiques, disques optiques, etc.)?
- 3** Quels sont les systèmes de codage audio numérique ou de compression sans perte les plus intéressants à utiliser pour les échanges internationaux de programmes audio?
- 4** Quelles pratiques d'exploitation convient-il d'adopter afin de faciliter les échanges internationaux de programmes audio numériques?

décide en outre

- 1** que les résultats de ces études devraient être inclus dans un ou plusieurs Rapports et/ou une ou plusieurs Recommandations;
- 2** que ces études devraient être achevées d'ici à 2012.

Catégorie: S2

Annexe 4

QUESTION UIT-R 135/6

Paramètres des systèmes audionumériques*

(2010)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que les améliorations apportées à la qualité de l'image par les systèmes de télévision à haute définition et par les futurs systèmes de télévision qui sont en cours de développement (par exemple 3DTV, EHRI) pourraient nécessiter de continuer à étudier les systèmes audio à utiliser afin de rester en phase avec le réalisme accru de l'image;
- b) que la représentation stéréophonique à deux canaux intègre une part importante d'information acoustique associée à des sources fantômes, ce qui empêche les images visuelles et auditives de coïncider correctement, quelle que soit la place occupée par le spectateur;
- c) que divers systèmes de transmission avec codage avec réduction du débit binaire pour la transmission de son multicanal ont été mis au point ou sont encore en cours de mise au point;
- d) que la Recommandation UIT-R BS.646-1 (Codage à la source des signaux audionumériques dans les studios de radiodiffusion) spécifie la fréquence d'échantillonnage et la résolution en bits par échantillon pour le codage numérique des signaux audio;
- e) que les équipements audio de studio peuvent nécessiter des paramètres de codage autres que ceux exigés pour l'émission des signaux radiophoniques de haute qualité, par exemple, un plus grand nombre de bits par échantillon pour disposer d'une marge de traitement et une fréquence d'échantillonnage plus élevée pour assurer une réponse en fréquence plus large;
- f) que la Recommandation UIT-R BS.775-2 contient les spécifications de systèmes hiérarchiques de son multicanal jusqu'au système audio 5.1 pour la radiodiffusion;
- g) que la Recommandation UIT-R BS.775-2 doit être développée, étant donné que divers autres systèmes de son multicanal, y compris à trois dimensions, ont déjà été élaborés et mis en service dans des salles de cinéma et chez des particuliers,

* Pour toutes les questions traitant de la conversion des formats sonores pour les films cinématographiques en formats sonores pour la radiodiffusion, voir les Recommandations UIT-R BR.1287 et UIT-R BR.1422.

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quelles sont les dispositions optimales à prévoir pour le contrôle du son multicanal pendant la production, notamment:

- les réponses haut-parleurs/salle;
- la disposition générale et l'étiquetage des haut-parleurs pour tenir compte des systèmes étendus de son multicanal au-delà de ceux qui sont déjà spécifiés dans la Recommandation UIT-R BS.775-2;
- le nombre de canaux, les dispositions et les caractéristiques convenant le mieux pour les haut-parleurs alimentés par des signaux à basse fréquence;
- les méthodes permettant de régler les niveaux de reproduction des haut-parleurs de contrôle;
- les méthodes d'observation visuelle des paramètres des signaux audio multicanaux, comme le niveau, la phase, le retard, etc.?

2 Quelles contraintes les systèmes multicanaux imposent-ils à l'attribution des canaux aux interfaces de canaux?

3 Quelles sont les méthodes optimales permettant d'assurer la compatibilité des systèmes, notamment:

- la compatibilité en amont des systèmes de son multicanal d'ordre supérieur avec les systèmes audio d'ordre inférieur déjà spécifiés dans la Recommandation UIT-R BS.775-2;
- la compatibilité en aval des systèmes audio d'ordre inférieur déjà spécifiés dans la Recommandation UIT-R BS.775-2 avec les systèmes de son multicanal d'ordre supérieur;
- la compatibilité des systèmes de son multicanal avec d'autres systèmes de reproduction audio (par exemple reproduction holographique)?

4 Quels sont les paramètres de codage optimaux pour la représentation des signaux audio afin de garantir une qualité audio élevée pour la production des programmes?

5 Quelles sont les exigences applicables aux interfaces audionumériques pour assurer l'interconnexion des équipements audionumériques, compte tenu de la nécessité de transmettre des données auxiliaires avec le programme?

6 Quelles sont les exigences applicables au transcodage des signaux audio d'un format à l'autre?

7 Quels types de fichier et enveloppeurs faut-il utiliser pour la production audio multicanal et les échanges de programmes?

8 Quelles Recommandations faudrait-il élaborer, et quelles technologies pourraient être utilisées pour répondre aux exigences ci-dessus?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans un ou plusieurs Rapports et/ou une ou plusieurs Recommandations;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2012.

Catégorie: S2

Annexe 5

QUESTION UIT-R 45-3/6*

Radiodiffusion d'applications multimédia et d'applications de données

(2003-2005-2009-2010)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que des systèmes de radiodiffusion télévisuelle et sonore numérique ont été mis en oeuvre dans de nombreux pays;
- b) que des services de radiodiffusion multimédia et de données ont été mis en oeuvre dans de nombreux pays;
- c) que de nombreux pays ont mis en oeuvre des systèmes de radiocommunications mobiles utilisant des technologies de l'information évoluées;
- d) que la réception de services de radiodiffusion numérique est possible chez soi comme en dehors de chez soi, sur des récepteurs fixes (par exemple postes de télévision dans la salle de séjour) ainsi que sur des récepteurs portatifs/portables/à bord de véhicules;
- e) que les caractéristiques de réception sur des terminaux mobiles et des terminaux fixes sont tout à fait différentes;
- f) que les formats d'affichage et les capacités de réception peuvent être différents entre, d'une part, récepteurs portatifs/portables/à bord de véhicules et, d'autre part, récepteurs fixes;
- g) que le format des informations transmises devrait être tel que le contenu affiché soit lisible sur autant de types de terminaux que possible;
- h) que l'interopérabilité est nécessaire entre les services de télécommunications et les services de radiodiffusion numérique interactive;
- j) qu'il faut harmoniser les méthodes techniques utilisées pour mettre en oeuvre la protection du contenu et l'accès conditionnel;
- k) que les systèmes d'information vidéo multimédia numériques utilisés pour présenter divers types d'informations multimédias pour des programmes comme les pièces de théâtre, les séries télévisées, les manifestations sportives, les concerts, les manifestations culturelles, etc., se généralisent et que l'on entreprend d'adapter ces systèmes pour des projections collectives,

* Cette Question doit être portée à l'attention de la Commission d'études 5 de l'UIT-R et de la Commission d'études 16 de l'UIT-T.

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quels sont les besoins des utilisateurs en termes de radiodiffusion d'applications multimédia et de données:

- pour la réception mobile;
- pour la réception fixe?

2 Quels sont les besoins des utilisateurs pour les systèmes d'information vidéo multimédia numériques fondés sur la télévision à définition normale (TVDN), la télévision à haute définition (TVHD), la télévision à ultra haute définition (TVUHD), l'imagerie numérique grand écran (LSDI) et l'imagerie à extrêmement haute résolution (EHRI) en vue d'une projection collective en intérieur ou en extérieur?

3 Quelles caractéristiques sont requises concernant l'assemblage des services et l'accès aux services pour la radiodiffusion d'applications multimédia et de données destinées à être reçues sur des terminaux mobiles et des terminaux fixes?

4 Quelles caractéristiques sont requises concernant l'assemblage des services et l'accès aux services pour les systèmes d'information vidéo multimédia numériques en vue d'une projection collective en intérieur ou en extérieur?

5 Quel(s) protocole(s) de transport de données est (sont) le(s) mieux adapté(s) pour diffuser des contenus multimédia et de données vers des récepteurs portatifs, portables et de véhicule ainsi que des récepteurs fixes?

6 Quelles solutions peut-on adopter pour garantir l'interopérabilité entre les services de télécommunications et les services de radiodiffusion numérique interactive?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans un ou plusieurs Rapports et/ou une ou plusieurs Recommandations;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2012.

Catégorie: S2

Annexe 6

QUESTION UIT-R 40-1/6*

Imagerie à extrêmement haute résolution

(1993-2002-2010)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que la technologie de la télévision, à un certain nombre de niveaux de qualité, peut trouver des applications dans des services avec diffusion comme dans des services sans diffusion;
- b) que le Secteur des radiocommunications étudie une gamme de systèmes de télévision pour des utilisations avec diffusion;
- c) que l'UIT-R étudie l'imagerie à extrêmement haute résolution et une hiérarchie étendue pour l'imagerie numérique sur grand écran et qu'il a élaboré la Recommandation UIT-R BT.1201-1, relative aux caractéristiques d'image pour l'imagerie à extrêmement haute résolution, et la Recommandation UIT-R BT.1769, contenant les valeurs de paramètres pour une hiérarchie étendue de formats d'image LSDI;
- d) que la TVHD sur grand écran est devenue la norme dans les foyers, leur permettant de recevoir des programmes avec un contenu de haute qualité;
- e) que, grâce aux progrès techniques, les téléspectateurs pourront disposer de téléviseurs grand écran et à extrêmement haute résolution;
- f) qu'une expérience visuelle meilleure qu'avec la TVHD peut être obtenue avec la présentation d'images à plus haute résolution, permettant de donner une impression de réalité plus forte;
- g) que les applications de radiodiffusion télévisuelle à ultra haute définition (TVUHD) peuvent être considérées comme l'une des formes d'imagerie à extrêmement haute résolution;
- h) que certaines administrations envisagent d'offrir aux particuliers la diffusion de programmes de TVUHD et, pour cela, d'utiliser des technologies de codage et de transmission plus efficaces;
- j) que, dans certaines applications liées à la diffusion (par exemple: l'infographie, l'impression, les images animées), une résolution extrêmement haute est escomptée;
- k) que certaines organisations étudient actuellement l'architecture des images numériques à plus haute résolution,

* Cette Question devrait être portée à l'attention de la Commission électrotechnique internationale (CEI), de l'Organisation internationale de normalisation (ISO) et du Secteur de la normalisation des télécommunications.

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

- 1** Quel type d'approche devrait être choisi pour réaliser ce système d'imagerie à extrêmement haute résolution, pour des applications avec et sans diffusion?
- 2** Quelles caractéristiques ce système devrait-il avoir pour permettre des applications avec diffusion et assurer l'harmonisation entre différentes applications?
- 3** Quels types de paramètres devraient être déterminés pour ces systèmes en matière de création et d'échange de programmes?
- 4** Quelles caractéristiques faudrait-il recommander dans chaque partie de la chaîne de radiodiffusion télévisuelle utilisant l'imagerie à extrêmement haute résolution, à savoir l'acquisition, l'enregistrement, la contribution, la distribution, l'émission et l'affichage?

NOTE 1 – Voir les Rapports UIT-R BT.2042-3 et UIT-R BT.2053-2; voir aussi la Question UIT-R 15-2/6.

décide en outre

- 1** que les résultats de ces études devraient être inclus dans un ou plusieurs Rapports et/ou une ou plusieurs Recommandations;
- 2** que ces études devraient être achevées en 2012.

Catégorie: S2

Annexe 7

QUESTION UIT-R 59-1/6

Archivage de programmes sonores en radiodiffusion

(1995-1999-2010)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

- a) que la conservation d'enregistrements de programmes sonores importants est essentielle et fait partie intégrante des activités d'une organisation de radiodiffusion;
- b) qu'il faut généralement trouver un compromis entre la qualité sonore archivée, le volume de l'archive, la rapidité de l'accès aux programmes archivés et le nombre de postes de travail qui peuvent accéder simultanément à l'archive;
- c) que le recours à des serveurs audionumériques, utilisant les technologies de l'information, constitue actuellement une solution viable pour archiver efficacement les programmes sonores;
- d) que le support de stockage joue un rôle important dans la détermination de la durée de vie des informations archivées;
- e) que la méthode d'archivage pourra nécessiter des paramètres de codage audio différents de ceux requis pour le studio et l'émission de signaux de diffusion de haute qualité;
- f) que l'existence d'une relation simple entre les normes de codage audionumérique utilisées pour la production, la transmission, l'émission et l'archivage permet de réduire les dégradations des signaux audio et de simplifier la mise en oeuvre des équipements de transcodage;
- g) qu'il existe déjà des Recommandations sur des normes de codage audionumérique et de réduction du débit binaire pour les utilisations en studio et en diffusion;
- h) que la qualité des enregistrements existants pourrait être améliorée par les techniques de restauration, que les progrès technologiques permettront éventuellement d'améliorer, et qu'il faut peut-être, dans cette éventualité, sauvegarder les enregistrements originaux,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

- 1 Quels formats de signal numérique devraient être utilisés pour l'archivage des programmes sonores afin de satisfaire les besoins des radiodiffuseurs?
- 2 Quelles sont les méthodes les mieux adaptées pour le stockage de programmes sonores dans les archives des radiodiffuseurs?
- 3 Quelles méthodes pourraient être utilisées pour accéder, facilement et rapidement, aux programmes archivés?

décide en outre

- 1** que les résultats de ces études devraient être inclus dans un ou plusieurs Rapports et/ou une ou plusieurs Recommandations;
- 2** que ces études devraient être achevées en 2012.

Catégorie: S2

Annexe 8

Questions supprimées

Question UIT-R	Titre
1/6	Formats d'image numérique pour la production et l'échange de programmes de radiodiffusion télévisuelle numérique
8/6	Méthodes d'évaluation des systèmes d'extraction automatiques de métadonnées audio
36/6	Normes de studio de télévision à haute définition et normes pour l'échange international de programmes
47/6	Prévention des crises d'épilepsie photosensible dues à la télévision
63/6	Etalonnage du niveau d'écoute des casques utilisés pour les essais subjectifs
67/6	Méthodes d'évaluation subjective et d'optimisation de la qualité audio et vidéo
77-1/6	Méthodes et pratiques pour l'enregistrement numérique des éléments de programmes de télévision destinés à l'échange international
78-1/6	Enregistrement numérique de programmes de télévision à haute définition destinés à l'échange international
79/6	Harmonisation des normes de télévision pour les applications de radiodiffusion et pour les applications autres que la radiodiffusion
81-1/6	Evaluation subjective de la qualité des images de télévision, y compris les images alphanumériques et graphiques
86/6	Coordination générale des caractéristiques techniques et des méthodes d'essai associées pour les différentes parties de la chaîne du signal de télévision
90/6	Format d'enregistrement de télévision pour l'archivage à long terme des programmes
106-1/6	Formats d'enregistrement destinés à différents supports à utiliser dans l'échange international d'enregistrements pour l'évaluation de programmes de télévision à haute définition
110/6	Marges pour traitement nécessaires en production télévisée de programmes de contribution
115/6	Méthodes de recalage pour les images télévisuelles et multimédias
116/6	Paramètres et limites de tolérance applicables à la qualité technique des signaux audio destinés à l'échange international

Les trois Questions UIT-R ci-dessous sont supprimées suite à l'approbation des Questions UIT-R 134/6 et 135/6 révisées:

58/6	Enregistrement de programmes radiophoniques pour les échanges internationaux
37/6	Paramètres des systèmes sonores multivoie
39/6	Normes relatives aux techniques numériques appliquées au son